



ACCUSE A TORT D'AVOIR EMBOUTIT UNE VOITURE

Par **zestdesoleil**, le **27/05/2014** à **21:24**

Bonjour,

Il y a environ 3 semaines, je suis allée avec une amie au supermarché. En manoeuvrant pour sortir de mon emplacement sur le parking du supermarché, un homme m'interpelle violemment en m'accusant d'avoir emboutit son véhicule. Je nie et lui réponds que c'est pas moi !!! Car je n'ai nullement emboutit son véhicule !!! Je lui fais comprendre qu'il fait erreur et je démarre. L'homme a relevé mon immatriculation et aujourd'hui, je viens de recevoir un courrier de son assurance me reprochant les faits et me demandant les coordonnées de mon assurance.... Je n'ai pas emboutit son véhicule, ma voiture n'a rien !!! Que dois-je faire ?
Merci de réponse...
Cordialement

Par **maitreantoineregley**, le **05/06/2014** à **18:34**

Bonjour,

Vous pouvez répondre très simplement en disant que vous n'avez embouti le véhicule de personne. Que vous ne comprenez pas...

Si jamais vous devez être poursuivi, il sera temps de vous défendre.

Mais si personne ne vous a vu et que votre véhicule ne rapporte pas de traces en adéquation avec ce qu'il prétend... alors tout sera OK.